



**N° 2 du 26 aout 2020**

## AU SOMMAIRE :

Des dates prévisionnelles d'ensilage précoces, équivalentes à 2019  
Des zones du département en situation de sécheresse

### 1 - Cumul des températures entre le 1<sup>er</sup> mai et le 23 aout 2020 (Base 6°C)

Lieu	Fontannes	Monistrol S Loire	Chaspuzac	Saugues	Félines	Fix St Geneys	Mazet St Voy	Landos
Altitude	435 m	777 m	833 m	945 m	1020m	1102m	1130m	1148m
Cumul des températures au 23 aout 2020 (base 6 °C depuis le 1 <sup>er</sup> Mai 2020)	Plaine < à 600 m	Demi - Montagne De 600 à 850 m		Plateaux d'altitude De 850 à 1100 m		Montagne De 1100 à 1250 m		
	1476 °	1347 °	1219 °	1057 °	977 °	1109 °	1050 °	1003 °

(Source des données : Météo France)

### 2 - Cumul de la pluviométrie

Cumul des précipitations pour juillet et aout								
Fontannes	Monistrol S/Loire	Chaspuzac	Saugues	Felines	Fix st genest	Mazet St Voy	Landos	Les Estables
Du 1 <sup>er</sup> au 31 juillet 2020								
13.6	25.6	27.0	14.6	12.8	14.2	54.2	56.9	82.0
Du 1 <sup>er</sup> au 23 Aout 2020								
58.4	87.8	27.3	103.0	69.4	70.0	67.5	24.9	31.5

(Source des données : Météo France)

- ➔ Juillet est très marqué par le déficit hydrique sur tout le département.
- ➔ En Aout, les précipitations pluvio orageuses sont très inégalement réparties et les situations par secteurs sont très différentes. Certains secteurs sont très pénalisés par la sécheresse. On devrait atteindre les 1600 °C dès les dernier jours d'aout sur la brivadois.

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire  
Immeuble Interconsulaire  
16, Bd Bertrand  
43012 Le Puy-en-Velay  
04.71.07.21.00  
Contact @ :  
[bdaudet@haute-loire.chambagri.fr](mailto:bdaudet@haute-loire.chambagri.fr)

A consulter dès le mardi sur  
[www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)

Rédigé par Bernard Daudet,



La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N°F01762 dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

Données météo :  
source MétéoFrance Traitement CA 43



Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.



- Référence au Bulletin de Santé des Végétaux n° xx, semaine du xxxx
- Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43



**Chambre d'Agriculture de Haute-Loire**  
Immeuble Interconsulaire  
16, Bd Bertrand  
43012 Le Puy-en-Velay  
04.71.07.21.00  
Contact @ :  
[bdaudet@haute-loire.chambagri.fr](mailto:bdaudet@haute-loire.chambagri.fr)

A consulter dès le mardi sur  
[www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)

Rédigé par Bernard Daudet,



### 3 – Repères des besoins en températures pour la récolte des maïs

**Repère des besoins en température pour estimer les dates de stades et les durées de phases d'élaboration du rendement, en bonnes conditions de culture**

Groupe de précocité	Stade floraison F. (Besoin en température °C)	Récolte Ensilage 30 % MS (Besoin en température °C)
Très précoces (indice 220 à 240)	790 à 835	1340 à 1410
Précoces (indice 240 à 280)	825 à 870	1390 à 1470
Demi précoces (indice 280 à 310) Cornés - dentés	850 à 930	1470 à 1540
Demi précoces (indice 280 à 310) Dentés	920 à 975	1530 à 1600
Demi tardifs (indice 310 à 330)	975 à 1020	1600 à 1670

**Il faut aller voir les parcelles pour décider de la récolte en ensilage**

La **Chambre d'Agriculture de Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le N°**IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

**Données météo :**  
source MétéoFrance Traitement CA 43



**Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens**



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.



### 4 – Quand faut-il ensiler les maïs sur les secteurs en situation de sécheresse ?

Sur les zones du département où les précipitations pluvieuses ne sont pas tombées, les maïs souffrent de sécheresse :

- S'il reste moins de 5 feuilles vertes sur la plante et peu de grain, il vaut mieux prévoir de récolter tout de suite.
- S'il reste des feuilles vertes au-dessus de l'épi, le maïs peut se rattraper partiellement en cas de précipitations. On peut attendre pour récolter et c'est le stade du grain qui permettra de décider de la date d'ensilage.

### 5- Les dates prévisionnelles d'ensilage sur les zones arrosées par les orages :

Les sommes de températures cumulées (sur la base 6 °C) depuis le 1<sup>er</sup> mai au 23 août, sont semblables à celles de 2019. Les premières récoltes devraient commencer dès fin août pour les situations les plus précoces.

- Référence au Bulletin de Santé des Végétaux n° xx, semaine du xxxx  
  Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43